

DROPPED I un pas vers la manifestation de la vérité

vendredi 7 février 2020, par [Thémis](#)

La presse communique aujourd'hui autour de la mise en examen de Peter Hoberg, suédois de 50 ans, pour homicide involontaire.

Peter Hoberg, ancien militaire au sein des forces spéciales était, au moment des faits, en charge de la sécurité lors du tournage de l'émission. Il lui est ainsi reproché d'avoir commis des négligences, notamment en ne prenant aucune précaution ou renseignement sur l'état de santé des pilotes et leurs qualifications.

Lors de son audition, le suédois a nié toute responsabilité de sa part : « On ne peut pas donner la responsabilité aéronautique à une personne qui, premièrement, n'a pas une formation de pilote, et, deuxièmement, ne connaît pas les règlements en vigueur ». Il estime que ce n'était pas son « rôle de contrôler ou de mettre en question les compétences des pilotes. ».

Pour rappel, le 9 mars 2015, deux hélicoptères s'étaient entrechoqués dans le cadre du tournage de l'émission de télé-réalité « Dropped », causant la mort de 10 personnes, dont 8 français, sportifs et techniciens.

Si cette mise en examen est une première étape vers la manifestation de la vérité plus de 4 ans après ce drame, les familles des victimes et la FENVAC attendent que toute la chaîne des responsabilités soit remontée et que chaque faute ayant entraîné ce drame soit sanctionnée. Les négligences autour de la préparation et la sécurisation du tournage de l'émission semblent nombreuses.

Les familles de victimes reprochent à l'ALP (Adventure Line Productions) une série de négligences dans la préparation et la sécurité de l'émission. L'une d'entre elle reproche à la société de production d'avoir embauché une personne qui n'était pas compétente en matière d'hélicoptères alors qu'ils sont « le cœur de l'émission », avant de qualifier la société de production d'"amateurs criminels".

Comment une émission de divertissement peut-elle se transformer en drame humain ? Quelle est la responsabilité de l'agence de production organisatrice de l'émission ?